

Manque de magistrats : des audiences reportées à un an

AL 02 oct 2008

La situation du tribunal d'Arion inquiète les magistrats. Ils sont trop peu face au nombre de dossiers. Ils interpellent les parlementaires.

● Leslie BOSENDORF

Le tribunal de première instance d'Arion manque d'effectifs. Le tribunal connaît aujourd'hui un arriéré judiciaire. Une première à Arion. Une situation qualifiée de « critique » par le président du tribunal, Claude Demanet.

« Il y a un malaise. L'arriéré se crée au civil. On a dû supprimer des audiences et les reporter d'un an. Et sur le plan pénal, cela explose aussi. M. le procureur a demandé une audience pénale hebdomadaire supplémentaire, mais c'est impossible », se désole M. Demanet.

Pour pallier ce problème, les différents chefs de corps du palais de justice d'Arion lancent un appel. Greffe, tribunal, Parquet et avocats se sont adressés hier aux parlementaires luxembourgeois. Car ces derniers peuvent pousser le législateur à élargir le cadre effectif. Concrètement, le Parquet et le tribunal souhaitent obtenir, chacun, un magistrat en plus pour renforcer leurs équipes. « Ce serait l'idéal. On se bat pour et on souhaiterait y arriver », explique le président du tribunal qui, s'il n'obtient pas un juge, aimerait toutefois qu'on octroie place Schälbert un « juge de complé-

Pour le président du tribunal d'Arion, Claude Demanet, la situation est « critique ».



Vincent Wauthoz, pour le barreau, Serge Lipszyc pour le parquet et Claude Demanet pour le tribunal, lancent un appel.

ment».

Les députés Josy Arens, Carine Lecomte et André Perpete, ainsi que la sénatrice Dominique Tilmans étaient présents, hier, pour une réunion au palais de justice. Ils ont promis de poser la question en commission, pour les uns, et en séance plénière pour la sénatrice Tilmans. « Ce n'est qu'une première étape », lance Carine Lecomte.

Actuellement, sept juges siègent au tribunal d'Arion. C'est trop peu par rapport au nombre d'affaires. D'autant plus que la politique actuelle du Parquet est de « donner une meilleure réponse au citoyen », comme l'explique le procureur du Roi, Serge Lipszyc.

Ce qui signifie concrètement que plus de dossiers encore arrivent à l'audience. 50 % en plus, aux dires du procureur du Roi.

Pris en otage

Les assises sont un des facteurs qui prend « en otage » les juges arionais. « Nous allons bientôt devoir tenir une série de cours d'assises. Alors qu'il y a quelques années, il n'y en avait que deux ou trois par an, maintenant, pour les trois arron-

dissements, on annonce dix cours, à un rythme suivi », lance Claude Demanet. D'où d'inévitables perturbations au sein du tribunal, qui se verra encore privé d'un ou deux juges, délégués en qualité d'assesseurs. Autre bouleversement : le juge fiscal arionais, appelé aussi à siéger mensuellement au civil, suit actuellement l'affaire Habran. Précédemment, il a notamment participé à l'af-

faire Cools. Des éloignements qui perturbent l'organisation du tribunal.

Une série de situations qui a le tort de reporter les jugements. Mettant parfois certains citoyens dans des positions délicates. « Ils ne peuvent pas souffrir d'attendre trop longtemps », lance M. Lipszyc. Il en va de la « crédibilité de la justice », résumera la sénatrice Dominique Tilmans. ■

VITE DIT

Calcul l'arrondissement

Judiciaire de Marche dispose de 6 juges pour 70 000 habitants. À Neufchâteau, il y a 7 juges pour 84 500 habitants. L'arrondissement judiciaire d'Arion compte, lui, seulement 7 juges pour plus de 100 000 habitants. Le député André Perpete a eu vite fait de faire le calcul.

Juges « mobiles » Pour faire face à l'augmentation du nombre de dossiers, des « juges de complément » ont

été imaginés il y a dix ans. Ces juges voyagent entre les différents tribunaux. Un de ceux qui siégeaient à Arion vient de partir à Namur. Il ne sera pas remplacé.

Délinquance grave sur l'arrondissement

Pour Serge Lipszyc, l'arrondissement d'Arion possède une particularité. De nouvelles formes de délinquance grave sont de plus en plus constatées, comme la toxicomanie et les vols à main armée.